

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2019	En exercice : 50 Présents : 43 Votants : 50

Séance du 23 septembre 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-trois septembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19 h 30), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET (arrivé à 14 h 45), Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Ludvine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAForge, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY (a quitté la séance à 20 h 07), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS :

M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER,
M. Claude PERREAU, pouvoir à M. Patrice CHASSERY,
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Bernard MORAIN
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Thierry LEAU,
Mme Laure FARO, pouvoir à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à M. Hassan LARIBIA,
Mme Monique MERCIER, pouvoir à M. Gilles-Maxime POIBLANC,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD (de 19 h 00 à 19 h 30)
M. Serge BLOUET, pouvoir à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU (de 19 h 00 à 19 h 45)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Demande de subvention DETR pour les travaux dédiés à la maison de services au public de Verlin

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le 07 OCT. 2019

ID : 089-248900938-20191007-FIN_2019_68-DE

Objet : Demande de subvention DETR pour les travaux dédiés à la maison de services au public de Verlin

La commune de Communes du Jovinien a pour projet de créer une Maison de Services Au Public dans la commune de Verlin pour permettre aux habitants et aux communes voisines, de profiter des services publics qui désertent peu à peu le territoire rural.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'apporter une solution aux habitants résidant dans les communes de Saint-Martin d'Ordon, Saint-Loup d'Ordon, Bussy-le repos, Cudot, Verlin..., qui ne disposent pas de services de proximités actuellement.

La commune de Verlin étant héritière d'une maison, proche de la mairie, souhaite profiter de cette opportunité pour aménager une partie de cette habitation en maison de services au public

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant la nécessité d'entreprendre des travaux énumérés ci-dessous afin de répondre au mieux au cahier des charges des Maisons de Services au Public (MSAP) :

- un espace d'accueil : cet espace sera aménagé avec une bande d'accueil et un espace d'attente. L'agent suivra les formations réglementaires afin de répondre au maximum à la demande des usagers.
- un espace informatique sera équipé de 2 à 3 postes informatiques et d'un photocopieur. Ils seront mis à disposition du public et des partenaires.
- un espace confidentiel sera mis à disposition des partenaires qui effectueront des permanences. Bureaux avec connexion internet, téléphonique, avec un dispositif de visio-conférence.
- des panneaux d'affichages seront mis en place pour permettre aux partenaires d'informer le public sur leurs permanences ou autres.

Considérant le budget prévisionnel ci-dessous, pour un montant de : **187 071,88 € HT**,

Description technique	Coûts €. HT
<u>Prestataires intellectuels :</u>	
- Maîtrise d'œuvre (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR)	17 000 € HT
- CT	2 500 € HT
- CSPS	1 500 € HT
<u>Descriptif sommaire des travaux (non exhaustif) :</u>	
- Démolition des cloisons afin d'agrandir les espaces,	
- Isolation complète des espaces,	
- Remplacement les menuiseries extérieures,	
- Réfection des sols, peintures et plafonds,	
	166 071,88 € HT

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le 07 OCT. 2019

ID : 089-248900938-20191007-FIN_2019_68-DE

- Remise à neuf l'installation électrique, - Création d'une entrée PMR, - Création de sanitaires pour le personnel, - Création d'un parking pour le stationnement des usagers, - Réfection de l'assainissement individuel, - Etc.	
TOTAL OPERATION	187 071,88 € HT

Considérant la possibilité de demander une aide financière dans le cadre de la DETR, d'un montant de **112 243,12 €**, soit 60 % de la dépense,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, réunis le 12 septembre 2019,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 46

CONTRE : 0

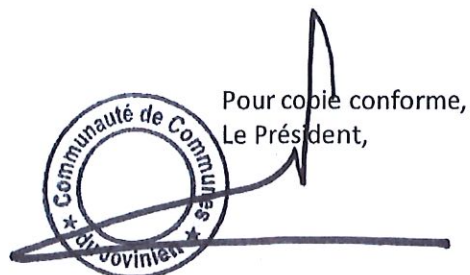
ABSTENTIONS : 4 (Mrs LARIBIA, PARMENTIER, VERGNAUD et BOURRAS)

- **ACCEPTE** le budget prévisionnel ci-dessus pour les travaux dédiés à la Maison de services au public à Verlin,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour cette demande de subvention DETR,

- **DIT** que les crédits sont bien inscrits pour le financement de ces travaux.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le

07 OCT. 2019 SLO

ID : 089-248900938-20191007-FIN_2019_68-DE